

A1

**DEMANDE
DE BREVET D'INVENTION**

⑴

N° 79 22260

⑸ Tendeurs de serviettes de plage ou d'effets vestimentaires soumis aux vents, dit : STOPOVENT.

⑹ Classification internationale (Int. Cl. 3). D 06 F 55/00.

⑳ Date de dépôt 3 septembre 1979.

⑳ ㉓ ㉒ ㉑ Priorité revendiquée :

㉔ Date de la mise à la disposition du
public de la demande B.O.P.I. — « Listes » n° 22 du 29-5-1981.

㉕ Déposant : REA Victor, résidant en France.

㉖ Invention de : Victor Rea.

㉗ Titulaire : *Idem* ㉕

㉘ Mandataire :

- TENDEUR POUR SERVIETTES OU EFFETS DE PLAGE DIT : STOPOVENT -

La présente invention concerne les appareils du type "tendeurs" et a pour objet de maintenir au sol par temps de vent ou non, les serviettes de plage ou autres effets vestimentaires. En effet, lorsque sur une plage le vent souffle, il est fréquent de voir bon nombre de serviettes ou effets échapper au contrôle de leurs propriétaires. En outre, ces objets se roulent également sous le poids du corps humain.

Cet appareil supprime donc ces inconvénients. Il comporte deux parties distinctes : un bouchon (Fig.1) et un ressort (Fig.2)

- DESCRIPTION DE L'APPAREIL -

Le ressort est fait de trois spirales 1-2-3 (Fig.2) terminé par une queue 7. Il peut être fait de n'importe quelle matière mais le fer rigide ou l'acier peuvent en composer le meilleur élément. Il peut être entouré de matière plastique pour éviter une corrosion accélérée due à l'air salin.

Les spirales 1-2-3, une fois lovées laissent des interstices 4-5-6 dont les fonctions sont définies ailleurs.

Le bouchon (Fig.1) peut être de matière plastique ou autre. Il comporte des filets 8-9-10-11 et une tête 12.

- FONCTIONNEMENT -

Introduire le coin d'une serviette ou autre dans la cavité 13 (Fig.2) du ressort. Prendre le bouchon et l'insérer également dans le trou 13 du ressort. Le bout de la serviette sera alors coincé dans les interstices 4-5-6 du ressort par les filets 8-9-10-11 du bouchon. L'extrémité inférieure de la tête du bouchon 12 vient alors compléter le serrage par son apposition sur la partie supérieure de la première spirale du ressort. Faire la même opération avec un second ressort à l'autre coin de la serviette. Planter la tige 7 du ou des ressorts dans le sable.

- CONCLUSIONS -

Cet appareil, d'une grande simplicité quant à son fonctionnement et son volume peu encombrant, résout les petits problèmes que bon nombre de baigneurs sont à même de constater sur toutes les plages.

- REVENDICATIONS -

5 L'appareil objet de l'invention entre dans la catégorie "tendeurs pour linge".
Il permet de fixer en un endroit choisi tout effet qui lui est confié.

Sa principale caractéristique est d'enserrer entre ses deux parties n'importe quel objet vestimentaire ou de toilette .

Ne comportant en outre aucune pince ou griffe analogue il n'abime par conséquent
10 pas ce qu'il est appelé à maintenir .

Fig. 1

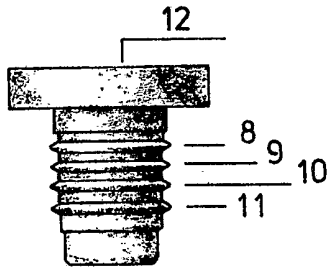


Fig. 2

